

## **DELIBERATION** **DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX** **18 OCTOBRE 2021**

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 12 octobre 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix-huit octobre, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Jean-François OBEZ, Maire.

Présents : J-F. OBEZ, C. BIOLAY, S. MANFRINI, Y. DUMAS, M. GALLET, J. DAZIN, M-C. ROCH, G. MASRARI, W. DELAVENNE, Michèle GALLET, P. GUINOT, J. DIZERENS, H. GRANGE, M. FOURNIER, A. HERRING, A. BOUSSER, V. KRYK, O. GUICHARD, M. CHALENDAR, R. OTZENBERGER, C. TOWNSEND, J-M. PALINIEWICZ

Absents : D. GANNE,

Absents excusés: F. KHIAR, L. VAUTHIER, M. GIRIAT, M. GRENIER

Procurations : F. KHIAR à G. MASRARI, M. GRENIER à S. MANFRINI, M. GIRIAT à C. TOWNSEND

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, A. SANCHEZ, directeur général adjoint, E. RABOT adjointe administrative

### **11. Travaux – Mission d'étude de régulation Signalisation Lumineuse Tricolore du carrefour de RD 1005 / Rue de Bėjoud**

Dans la cadre des travaux d'aménagement de la rue de Bėjoud et du Carrefour avec la Route Départementale N°1005, il est nécessaire de réaliser une étude de régulation afin de pouvoir programmer le contrôleur du carrefour.

Le carrefour se situe sur le tracé de la ligne de BHNS Gex – Ferney-Voltaire, ce qui implique que le franchissement du carrefour par les bus respecte les principes de priorité valables sur toute la ligne. Une forte interface avec le projet de BHNS est donc à prendre en compte.

Le bureau d'étude CITEC a été missionné par le département de l'Ain pour l'ensemble des aménagements de la signalisation lumineuse tricolore (SLT) du projet de BHNS.

Dans ce contexte, la commune d'Ornex propose de missionner le bureau d'étude CITEC pour la réalisation d'une étude de régulation sur le carrefour, qui permettra d'une part de déterminer les principes de fonctionnement du carrefour et de s'assurer de la cohérence de l'aménagement prévu avec ces principes ; et d'autre part qui assurera un suivi de la mise en œuvre du carrefour jusqu'à réception de tous les équipements de signalisation lumineuse tricolore (SLT).

Conformément à la convention validée en conseil municipal du 21 juin 2021, le Département de l'Ain assurera la maîtrise d'ouvrage de la mise aux normes et de l'adaptation de la signalisation lumineuse tricolore, c'est-à-dire les supports de feux et les signaux lumineux, le câblage, les boucles de détection, le contrôleur et sa programmation.

Les prestations sont les suivantes :

- Synthèse des données d'entrée et réalisation du plan de charge de référence
- Génération de trafic et réalisation du plan de charge déterminant
- Proposition de principes de fonctionnement
- Reprise des plans SLT

La proposition du Bureau d'étude CITEC est de 6 950 euros HT, soit 8 340 euros TTC

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

-**AUTORISE** le Maire à signer l'offre d'étude de régulation du carrefour SLT de la RD 1005 – rue de Bėjoud avec l'entreprise CITEC pour un montant de 6 950 euros HT, soit 8 340 euros TTC.

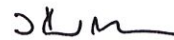
-**DIT** que la dépense est inscrite au budget 2021.

Fait à Ornex, le 22 octobre 2021

Jean-François OBEZ

Certifié exécutoire le : 22 octobre 2021

Affiché le : 22 octobre 2021



Monsieur le Maire, certifié sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.